



# SALON INTERNATIONNAL DE LA CONSTRUCTION ET DU BATIMENT

au Parc des Expositions du Kram

## DEMANDE D'ADMISSION

**Demande dédiée aux Participants Tunisiens** A retourner au plus tard le 20 Avril 2026

#### **EXPOSANT**

RAISON SOCIALE		
ADRESSE:		
CODE POSTAL: VILLE:	GOUVERNORAT:	
TEL:	FAX:	
E-MAIL:	WEB:	
PAGE FACEBOOK:		
BRANCHE D'ACTIVITE:		
PRODUITS A EXPOSER:		
PREMIER RESPONSABLE:	GSM:	
CONTACT FOIRES ET SALONS:	GSM:	
RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION DU STAND:	GSM:	
Superficie demandée en m <sup>2</sup> : Nombre de Faces ouvertes souhaitées: 2 ou 3 faces: (l'attribution des faces ouvertes dépend de la disponibilité et de la configuration du plan général d'aménagement).		
CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR (ITF)		
Date de Réception du Dossier:	N° du Dossier: Réf:	
Visa Directeur du Salon:	Hall N°: Stand N°:	







#### TARIF DE LOCATION

Frais de dossier: (Par Entreprise)	200 DT =	DT (H.TVA)
Stand standard non meublé: x	135 DT =	DT (H.TVA)
Faces ouvertes: 2 FACES OUVERTES 10% SUPPLEMENTAIRE		. DT (H.TVA)
<b>Espace nu:</b> (Minimum 54 m <sup>2</sup> ):x	120 DT =	DT (H.TVA)
Faces ouvertes: 2 FACES OUVERTES 10% SUPPLEMENTAIRE		. DT (H.TVA)
Assurance: x	3 DT/m <sup>2</sup> =	DT (H.TVA)
	TOTAL (H.TVA):	
	TVA 19 %:	
	TIMBRE FISCAL : 1,000 DT	
	TOTAL GENERAL TTC:	

Les entreprises qui bénéficient de la suspension de la TVA sont invitées à joindre:

- L'original du Bon de Commande valorisé et portant le cachet de la Douane ou du Bureau de Contrôle.
- Une copie certifiée conforme de l'Autorisation d'Achat en Suspension de la TVA valable quant à la date.

#### INDEX

Frais de dossier : Incluent le droit d'inscription à la liste des exposants au catalogue officiel du salon, l'obtention d'un exemplaire du catalogue et la fourniture des cartes d'invitation et des badges exposant.

**Stand standard non meublé :** Se compose des panneaux séparateurs, Bandeau de Façade, Enseigne non lumineuse, 1 Projecteur d'Eclairage, 1 Prise de courant et feutrine au sol.

**Espace nu :** aucun équipement ni fluide n'est fourni. Toutes les prestations sont fournies sur commande. L'exposant devra prendre en charge l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du stand.

L'exposant devra informer l'organisateur du Nom du Prescripteur (Architecte/Designer) chargé de la conception et de la réalisation du stand.

**Assurance :** couvre l'incendie et la responsabilité civile à l'exclusion du vol.

#### **Badges et Cartes d'Invitation Gratuits :**

Surface  $\leq$  à 27 m<sup>2</sup> = 3 Badges et 25 Invitations Surface > à 27 m<sup>2</sup> et  $\leq$  à 54 m<sup>2</sup> = 5 Badges et 50 Invitations Surface > à 54 m<sup>2</sup> et  $\leq$  à 100 m<sup>2</sup> = 7 Badges et 75 Invitations Surface > à 100m<sup>2</sup> = 10 Badges et 100 Invitations

#### Paiement:

- 1.50% du montant TTC à la signature du contrat.
- 2. Le reste impérativement 15 jours avant l'ouverture du salon.

#### Par:

- Virement bancaire au nom de la « Société des Foires Internationales de Tunis » :
  - Banque : STB Kram RIB N°:  $10\ 008\ 0521039043\ 788\ 41.$
- Chèque bancaire certifié libellé au nom de la « Société des Foires Internationales de Tunis » (ITF).
- Espèces

Le non-respect par l'exposant de l'application des conditions et modes de paiement engendrera la résiliation du contrat.

#### Principes Généraux d'exposition:

La conception et la réalisation de l'architecture du stand obéit à l'application du:

- Règlement Général des Manifestations,
- Cahier des Charges des Participations,
- · Cahier des Charges Technique du Salon,

#### CATALOGUE OFFICIEL DES EXPOSANTS

Insertion au catalogue obligatoire pour tous les exposants Dernier délai de réception du fichier de l'insertion le 1er Mai 2026

Raison sociale		
Adresse:		
Code postal:	Ville:	Gouvernorat:
Tel:		Fax:
E-mail:		Web:
Nom du Contact à mentionner a	au catalogue des exposants:	
Branche d'activité:		
Produits à exposer:		

Désignation	Prix en DT (Hors TVA)
1/2 Page intérieure quadrichromie (format 16,5 x 16,5)	300 DT obligatoire
Page intérieure quadrichromie (format 23 x 16,5)	500 DT au choix
Double page intérieure quadrichromie(format 23 x 16,5)	1200 DT au choix

<sup>•</sup> Le fichier de l'insertion publicitaire doit être fourni par l'Exposant (Fichier JPEG ou PDF).

#### AFFICHAGE INTERIEUR

Désignation	Prix en DT (Hors TVA)
Espace d'affichage de format (8 x 2,65 m) à la coupole (Dépend de la disponibilité des emplacements)	2500 DT
Affichage par suspension sur l'espace du stand (Par affiche)	100 DT

#### PLATEFORME DIGITALE

	Accés Plateforme Digitale	Prix en DT (Hors TVA)
PACK N°1		1500 DT
PACK N°2		2000 DT
PACK N°3		2500 DT

<sup>•</sup> Durée du pack : un an dès la signature de cette demande .

#### **ENGAGEMENT**

Je soussigné :

Dans le cadre de ma participation au salon CARTHAGE 2026 je m'engage à :

- 1. Respecter scrupuleusement les Principes Généraux d'Exposition mentionnés et le Cahier de Charge Technique du salon.
- 2. Faire respecter par mes mandataires (Architecte/Designer, Prescripteurs responsables de la conception et la réalisation de l'architecture du stand) les textes en vigueur.
- 3. Demander au Prescripteur (Architecte/Designer) choisi de se faire agréer par l'organisateur et s'inscrire sur sa liste d'agrément.
- 4. Réaliser le stand conformément au projet d'architecture négocié et validé par la Commission Technique de la Société des Foires Internationales de Tunis.
- 5. Respecter les délais d'achèvement des travaux de montage du stand le Lundi 18 Mai 2026 à 17H00.

Représentant Légal de la Société :

### **IMPORTANT**

La Société des Foires Internationales de Tunis est propriétaire du Parc des Expositions du Kram et organisateur de foires, salons professionnels et autres évènements (congrès, séminaires ...).

L'organisation des manifestations obéit à des principes généraux qui régissent les obligations réciproques de l'organisateur et de l'entreprise exposante.

> L'exposant admis à une manifestation reçoit le Cahier des Charges Technique du Salon.

Ces documents peuvent être consultés à partir du site web : www.carthage-expobatiment.com.tn

L'exposant est informé que les travaux du montage de stand doivent être impérativement achevés :

le Lundi 18 Mai 2026 à 17H00.

Faute de respect du délai, l'exposant encourt des pénalités de retard progressives de 250 DT Hors Taxes par Heure de retard (TVA 19% en sus) et, pour le Prescripteur (Architecte/Designer), le retrait de l'agrément.

#### Votre interlocuteur:

Mr. Karim REZIGUI – Exhibition Manager. E-mail: karim.rezigui@fkram.com.tn - Mobile: 98 774 710

Mr. Mohamed Ben Jaafar - Expert Consultant. E-mail: mohamed.benJaafar@fkram.com.tn - Mobile: 98 774 714